Demande de Remboursement

Prénom NOM :
NPA, Localité * :
IBAN * :
Date de la demande :
Pôle d'activité :
Motif:
Montant(CHF):
Signature:



*Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires. <3

23/03/202 3 11:39:06	Chanel	Alexis	 https://drive.google.co m/open?id=19Rohfv3o cHaVWB4DxtkTBuJ69V sXFRqY	28,00	CHF	' '	Repro EPFL	Alexis Chanel // Chemin du danube 2, 1024 Ecublens // CH61 0839 0038 6413 1000 0
			<u>37(1 KQ 1</u>					

grad .

EPFL Repro 1015 Lausanne

jeudi 24 mars 2022 à 14:57

Servi par:Bourret Jade

2 Poster Papier Standa x 14.00

28.00

냜

Fct No:2446

TOTAL

保28.00

MAESTRO-CH (28.00)

Net 26.00 X TVA (1) 7.70

TVA 2.00

Brut 28.00

******* FACTURE FERMEE ****** Etablissement: ep-repro ,Caisse:

Reimprimé # 1 TVA CHE-116.075.613-TVA Merci de Votre Visite A Bientôt!

EPFL - Reprographie Bâtoment BP - Station 5 1015 Lausanne

Attendant-Id: ECR-Id: ECR-Seq: EFT Ref-No:

970 00046809

Maestro Contactless

1540

XXXXXXXXXXXX7135 24.03.2022 Débit

Trm-Id: Trx. Seq-No: Auth. Code: Acq-Id

14:57 31444946 00046809

HZPG0G 00000000002

28.00

Total-EFT CHF:

24/03/2023 13:37:00	alexis.chanel@epfl.ch	Chanel	Alexis	RAY - activation population , OUV - gestion - second oeuvre	https://drive.google.c om/open?id=1Cc3mM n kB -BWNMgGG2ahJA 5tR71EVC3qT	61,15 CHF	Aliment pour crêpes et Migros vin chaud	16/12/2022 CH61 0839 0038 6413 1000 0
------------------------	-----------------------	--------	--------	---	--	-----------	--	--

Banque Alternative Suisse SA Clearing bancaire 8390

Rue du Port-Franc 11 Case postale 161 CH-1001 Lausanne Compte postal 46-110-7 IDE-106.062.738

T+41(0)21 319 91 00 contact@bas.ch F+41(0)21 319 91 09 www.bas.ch

Date/heure 24.03.2023 13:31:55 Contrat IB0049483

Compte 386.413.100-00 / CHF IBAN CH61 0839 0038 6413 1000 0

Descriptif Compte formation BAS

Détenteur/trice Chanel Alexis



nous n'avons pas retrouvé le ticket, mais plusieurs personnes peuvent confirmer que cette dépense a bien été faite pour rebuiLT

Extrait de compte: vue détaillée - écriture (débit)

Compte Compte formation BAS (Chanel Alexis) - 386.413.100-00

Total du débit CHF 61.15
Date d'écriture 19.12.2022

Bénéficiaire	Compte du bénéficiaire (n° CB)	Communication / référence	Mon.	Cours	Montant
		16.12.2022 10:22 Migros M EPFL Ecuble Numéro o carte: 5352220082226 19	de		61.15

24/03/2023 13:38:48	alexis.chanel@epfl.ch	Chanel	Alexis	RAY - activation population , OUV - gestion - second oeuvre	https://drive.google.c om/open?id=1rPclfaTc n gO_73plJoOKfTrkAv9 OdjQMB	106,2 CHF	Vin chaud et jus de pomme chaud evenement crêpes à l'école du pontet le 16 Décembre	Aligro	16/12/2022 CH61 0839 0038 6413 1000 0
------------------------	-----------------------	--------	--------	---	--	-----------	---	--------	--

Banque Alternative Suisse SA Clearing bancaire 8390 Rue du Port-Franc 11

Case postale 161 CH-1001 Lausanne Compte postal 46-110-7 IDE-106.062.738

T+41(0)21 319 91 00 F+41(0)21 319 91 09 contact@bas.ch www.bas.ch

Date/heure Contrat

24.03.2023 13:35:28 IB0049483 386.413.100-00 / CHF

Compte IBAN CH61 0839 0038 6413 1000 0 Descriptif Compte formation BAS

Détenteur/trice

Chanel Alexis



nous n'avons pas retrouvé le ticket, mais plusieurs personnes peuvent confirmer que cette dépense a bien été faite pour rebuiLT

Extrait de compte: vue détaillée - écriture (débit)

Compte Compte formation BAS (Chanel Alexis) - 386.413.100-00

Total du débit CHF 106.20 Date d'écriture 19.12.2022

Bénéficiaire	Compte	Communication /	Mon.	Cours	Montant
	du bénéficiaire (n° CB)	référence			
		16.12.2022 11:33 Demaurex & Cie SA, C Numéro de carte: 53522200822268	CHF		106.20
		19			



Evènement RebuiLT du 16 décembre - achats aliments et boissons

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Evènement RebuiLT du 16 décembre - achats aliments et boissons ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Evènement RebuiLT du 16 décembre - achats aliments et boissons ».

Par leur signature du document présent, Alexis Chanel membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Clara Tavernier, secrétaire général·e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Evènement RebuiLT du 16 décembre - achats aliments et boissons » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- Achats d'ingrédients pour les crêpes
 - (a) Pour un total de 61.15 CHF
 - (b) Dépense engagée par Alexis Chanel.
- 2. Achats de vins chauds et de jus de pomme chauds
 - (a) Pour un total de 106,2 CHF
 - (b) Dépense engagée par Alexis Chanel.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **167,35** CHF à Alexis Chanel.

Le 07.04.2023 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Alexis Chanel:

Le·la secrétaire général·e d'Unipoly

Clara Tavernier: